



Advertising Standards Canada
Les normes canadiennes de la publicité

175 Bloor Street East
South Tower, Suite 1801
Toronto, Ontario M4W 3R8

☎ 416 961-6311
📠 416 961-7904
www.adstandards.com

175, rue Bloor Est
Tour Sud, bureau 1801
Toronto (Ontario) M4W 3R8

☎ 416 961-6311
📠 416 961-7904
www.normespub.com

Pour diffusion immédiate

Les normes canadiennes de la publicité présentent leur Conseil d'administration 2016-2017

TORONTO, le 5 mai 2016 – Les normes canadiennes de la publicité (NCP) ont le plaisir d'annoncer la reconduction de M. Sandy MacLeod au poste de président du Conseil pour l'année qui vient. Quant au Conseil d'administration de NCP pour 2016-2017, il est composé des membres suivants :

COMITÉ DE DIRECTION

Sandy MacLeod (*président du Conseil*)
Toronto Star Newspapers Ltd.

Nancy Marcus (*vice-présidente*)
Produits Kruger S.E.C.

Gary Maavara (*trésorière*)
Corus Entertainment Inc.

Patrick Dickinson (*président du Conseil sortant*)
Compagnie de la Baie d'Hudson

Ron Lund
Association canadienne des annonceurs inc.

ADMINISTRATEURS

Christina Bisanz
Représentante du public

Tim Bowen
FCB Canada

Kevin Brady
Anderson DDB. Santé. Vie. Esprit.

Dom Caruso
BBDO Canada

Marilyn King
Pattison Affichage

Bev Kirshenblatt
CBC/Radio-Canada

Christopher Mercer
Rogers

Ruth Rapoport
Unilever Canada Inc.

Carol J. Ritter
Procter & Gamble Inc.

Dominique Soussan
L'Oréal Canada Inc.

Uwe Stueckmann
Les Compagnies Loblaw limitée

Dominique Villeneuve
Association des agences de communication créative

Ted Ykema
Pfizer Soins de Santé, une division de Pfizer
Canada inc.

Les normes canadiennes de la publicité (NCP) – organisme national et sans but lucratif d'autoréglementation de l'industrie de la publicité – ont pour mission de favoriser et de maintenir la confiance du public dans la publicité. Les membres de NCP – notamment des annonceurs, des agences de publicité, des médias et des fournisseurs de l'industrie de premier plan – s'engagent à appuyer une autoréglementation efficace et responsable de la publicité.